

**M. McDermid:** Monsieur le Président, pour la gouverne du ministre des Finances, je sais que la responsabilité de ce prêt ne relève pas de son ministère. Elle incombe au ministère du Commerce, dont je ne vois aucun porte-parole à la Chambre et c'est bel et bien le ministre des Finances qui l'avait annoncé.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE FAIRE FONCTIONNER LE FONDS

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Le ministre pourrait-il nous promettre qu'il va encourager ses collègues à faire fonctionner ce fonds pour que les Indiens puissent mettre sur pied de petites entreprises assez bien financées pour pouvoir combattre le chômage qui a atteint des proportions tragiques chez les autochtones.

**M. le Président:** La présidence pourrait difficilement considérer qu'il s'agit là d'une question supplémentaire d'après le Règlement et les usages de la Chambre étant donné que c'est un autre ministre qui est chargé de ce programme.

\* \* \*

### PÉTITIONS

M. CROSBY—L'UNIFORME DU COMMANDEMENT MARITIME

**M. le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que la pétition présentée par le député de Halifax-Ouest (M. Crosby), le jeudi 22 mars 1984, est conforme au Règlement quant à la forme.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

M. McGRATH—LA PERTINENCE D'UNE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à la suite de la décision que vous avez rendue, au cours de la période des questions, quant à la pertinence de ma question supplémentaire. Je ne mets pas souvent en question les décisions de la présidence. En effet, le Règlement nous l'interdit. Cependant, je pense vraiment que vous aviez tort en l'occurrence, monsieur le Président, et je le dis en toute déférence . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** Car c'était bien une supplémentaire que j'ai posée.

**M. le Président:** Le député de Saint-Jean-Est est un parlementaire averti pour qui j'éprouve personnellement un grand respect. Le député sait certainement que les questions supplémentaires sont laissées à la discrétion de la présidence. Un examen du hansom révélera que la période des questions a été pour le moins agitée aujourd'hui. Soit dit en toute déférence, le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) a posé une question très précise concernant les stimulants offerts à l'industrie pétrolière dans sa région et une question très précise . . .

**Une voix:** Règlement!

### Pétitions

**M. le Président:** Si vous le permettez, d'après l'interprétation de la présidence, il s'agissait d'un stimulant aux investissements. La présidence a beaucoup de mal à établir un rapport entre la question supplémentaire du député—et la présidence a pris de son propre chef cette décision dans le but d'arranger tout le monde—et un programme de stimulants aux investissements annoncé dans le budget. Dans ces circonstances, la présidence a décidé que cette question supplémentaire n'était pas pertinente.

Le député remarquera que la présidence a eu à une ou deux reprises, des décisions difficiles à prendre aujourd'hui. Soit dit en toute déférence, je suis tout disposé à m'entretenir plus tard avec le député. S'il est vraiment convaincu qu'il y a eu injustice, je suis tout à fait prêt à examiner le compte rendu et à me montrer aussi juste que possible, dans les circonstances, à l'égard des questions supplémentaires.

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, au sujet du même rappel au Règlement. J'ai remarqué que depuis plusieurs semaines, le Président, au cours des cinq ou dix dernières minutes de la période des questions, autorise les députés à ne poser qu'une question, sans questions supplémentaires. Je voudrais féliciter le Président et lui demander de continuer à agir ainsi.

**M. le Président:** Même si le député était bien intentionné, son intervention est irrégulière pour le moment.

\* \* \*

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Monsieur le Président, je me suis absenté de la Chambre pendant plusieurs semaines. En ouvrant le tiroir de mon bureau à mon retour, j'ai découvert une «arme» que quelqu'un y avait laissée. A vrai dire, c'est le genre d'objet dont on pourrait menacer le ministre du Revenu national, mais je vous le remets volontiers.

**Des voix:** Oh! Oh!

**M. le Président:** La présidence portera cette affaire à l'attention du sergent d'armes et tient à assurer au député qu'il est inconcevable qu'un de ses collègues lui en veuille.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

M<sup>ME</sup> MITCHELL—LA PROTECTION DES ENFANTS

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition par plus de 900 parents d'écoliers de Vancouver, Coquitlam, Surrey, Langley, Richmond, Vancouver-Nord, Burnaby, Port Moody, Delta et Vancouver-Ouest, en Colombie-Britannique. Ces parents demandent que le Code criminel de 1976 soit révisé de sorte que les enfants soient protégés, dans les parcs et les terrains de jeu, contre les personnes reconnues coupables d'agression sexuelle. Ils demandent qu'on modifie maintenant la loi de façon à protéger nos enfants aussi humainement que possible. J'approuve entièrement cette pétition, monsieur le Président.